dossier

Emploi : mode d'emploi

Du CV à l'entretien d'embauche : ayez toutes les cartes en main

© Christophe Le Sueur

Dans un contexte économique difficile, obtenir un entretien est parfois un véritable challenge. Que vous souhaitiez intégrer une structure vétérinaire ou changer de secteur professionnel, il vous faudra mettre en valeur vos compétences et vos motivations.

Solliciter un entretien : CV et courrier de candidature

Classiquement, le postulant à un emploi adresse au chef d'entreprise un courrier de candidature accompagné d'un *curriculum vitæ* (CV).

Le CV

La présentation de votre CV doit permettre à l'employeur potentiel de se faire rapidement une idée de votre profil : idéalement votre parcours sera pré-

CV : exemples de présentation

1

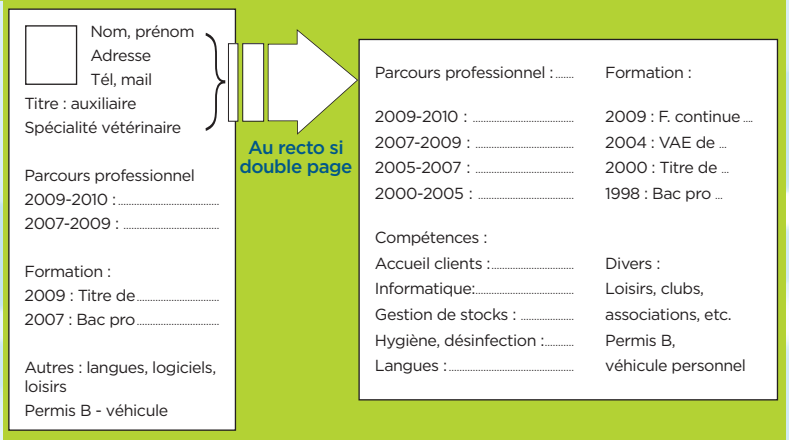

Nos conseils pour la réalisation du CV

- Soignez la présentation, qui témoignera de votre compétence informatique. Evitez la multiplication des polices de caractère, des effets de style ou des couleurs, qui donne un effet "tape-à-l'œil" : utilisez une seule police (lisible, classique) et jouez plutôt sur la taille (titres) et la mise en valeur (gras, encadré, puces).
- Si vous résidez loin de l'entreprise dans laquelle vous postulez, pensez à indiquer une adresse locale (chez des parents, des amis) ou à préciser dans la lettre de motivation votre intention de déménager. Indiquez bien votre numéro de mobile (pensez à modifier votre annonce d'accueil si elle est trop fantaisiste !), ainsi qu'une adresse électronique bien lisible, que vous consultez régulièrement.
- La photo et la date de naissance (ou l'âge) ainsi que le statut familial (marié, enfants) tendent à disparaître des CV. Utilisez-les à bon escient (par exemple, insérez une photo si elle est de bonne qualité et à votre avantage : sourire, coiffure, présentation).

senté sur une seule page, ou à l'intérieur d'une double page s'il est important, plutôt que coupé sur un recto-verso (*voir encadré 1*).
La structure d'un CV comprend plusieurs parties. La première est dédiée à votre expérience professionnelle (emplois, stages), en partant de la situation actuelle. Même pour les débutants, toutes les expériences comptent : un candidat qui aura multiplié les petits boulots d'été ou pratiqué le baby-sitting apparaîtra plus autonome et dynamique qu'un candidat qui n'a jamais travaillé. Si votre expérience professionnelle est variée, vous pouvez créer un chapitre "Compétences" dans lequel vous synthétisez les principaux champs que vous maîtrisez.
Dans la partie consacrée à votre formation, le diplôme le plus élevé figure en tête de liste.
Enfin, une dernière partie ("Autres" ou "Divers") indiquera les acquis complémentaires à votre expérience (informatique, langues), vos pôles d'intérêt : loisirs, activités associatives ou de clubs, ainsi que les permis dont vous êtes titulaire et la possession d'un véhicule.

La lettre de candidature

Elle est en général saisie à l'ordinateur, sauf mention contraire (*« lettre manuscrite »*). Si votre lettre répond à une offre d'emploi, n'oubliez pas de rappeler la date et la référence de l'annonce, et envoyez-la rapidement : cela témoigne de votre motivation.

Adressez-vous au responsable d'entreprise par son titre (*« docteur »*, par exemple) et inspirez-vous des nombreux modèles disponibles en ligne pour choisir les tournures adaptées (*« Veuillez trouver ci-joint... », « Je me permets de vous adresser... », « Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma candidature... »*)

Pour postuler à un emploi, il est indispensable de montrer que vous avez une expérience et une bonne connaissance du poste, par exemple en secteur vétérinaire : *«ŽJ'ai trois ans d'expérience d'ASV polyvalent en clientèle mixte à prédominance canine »* ou *« J'ai occupé pendant dix ans un poste d'ASV principale-*

2

AVANT DE POSTULER, UNE BONNE CONNAISSANCE DU POSTE EST INDISPENSABLE

Une mauvaise représentation, un manque d'information, peuvent conduire à des erreurs de recrutement si :
- vous n'avez pas les compétences minimales nécessaires ;
- vous vous êtes trompé sur le poste et n'avez pas les bonnes motivations ;
- vous ne vous adaptez pas à l'organisation ou à l'équipe.

Vous devez donc préalablement vous assurer que vos compétences correspondent à l'emploi. Par exemple, si votre niveau en français ou en bureautique est faible, un poste à fort secrétariat (cas référés) peut vous poser problème.
L'idéal est de passer quelques jours en prise directe sur le poste visé. En vous inscrivant comme demandeur d'emploi, vous bénéficiez pour cela des dispositifs du pole Emploi ou de la Mission Locale (pour les jeunes). A défaut, un essai professionnel est toléré (mise en situation non rémunérée, à visée de test, qui ne peut excéder un à deux jours).

© Marine Neveux

Lors de l'entretien, soyez concentré, regardez votre interlocuteur dans les yeux, répondez de manière concise.

ment orienté sur l'accueil, le conseil, la vente et la comptabilité ». Cela est aussi valable pour les jeunes qui recherchent un contrat en alternance au Gipsa, qui doivent impérativement avoir effectué au moins un stage (*voir encadré 2*).
Décrivez en quelques lignes vos motivations : *« Je suis particulièrement motivé/intéressé par… », « Je souhaite vivement… », « Mon projet professionnel est de… ».*
Si deux semaines après l'envoi de votre courrier vous n'avez pas obtenu de réponse, vous pouvez renvoyer un courriel demandant des nouvelles, appeler la structure ou éventuellement vous déplacer, si elle n'est pas trop éloignée (le fait de se présenter peut quelquefois changer une représentation).
Attention : répondre à une annonce ou postuler auprès de quatre ou cinq structures proches est une démarche classique, mais écrire à tous les vétérinaires d'une région est une tâche fastidieuse, coûteuse et souvent ingrate car ils sont saturés de courriers, et ne répondront pas forcément. Mieux vaut donc utiliser les circuits professionnels (*voir encadré 3*).

Vous présenter à l'entretien d'embauche

Si vous avez la chance d'être convoqué pour un entretien d'embauche, il faut vous y préparer. Voici quelques conseils pour être crédible et montrer votre motivation :
- réagissez positivement à la proposition d'entretien par téléphone : évitez les manifestations exubérantes, exprimez votre adhésion immédiate (*« bien sûr, j'en suis ravi, je suis à votre disposition, je vous remercie beaucoup de me recevoir »*) ;
- rendez-vous disponible pour le jour et l'heure qui vous seront proposés. Si vous demandez un délai de réponse, celui-ci devra être justifié : vous êtes en poste ou en formation et vous devez solliciter une autorisation d'absence, vous avez un impératif personnel mais vous allez vous organiser pour vous libérer, etc. Proposez alors de rappeler dans la journée pour confirmer ;
- renseignez-vous sur l'entreprise, relisez le cas échéant son offre d'emploi ;
-
répétez au préalable : la façon dont vous allez vous présenter, les réponses aux questions les plus fréquentes, la liste des questions que vous souhaitez poser (*voir encadré 4*).

Le jour J, prévoyez les aléas de transport et **arrivez impérativement à l'heure**, et même quelques minutes avant le rendez-vous. Faites en sorte de n'avoir aucun impératif horaire dans les heures qui suivent (enfants à récupérer, autre rendez-vous, etc.) qui vous mettrait sous pression et risquerait de vous obliger à un départ précipité.
Adoptez une tenue confortable et soignée, en lien avec le poste pour lequel vous postulez. Pour un poste d'ASV, mieux vaut éviter une tenue trop sophistiquée (ongles longs, talons aiguilles, excès de parfum, etc.), peu adaptée au chenil et à la manipulation des animaux, ou au contraire négligée (cheveux mal coiffés, pantalon effiloché, ongles sales, etc.), peu compatible avec l'image du professionnel de santé attendue par la clientèle.
Ayez une attitude avenante vis-à-vis de la personne qui va vous accueillir (il s'agit potentiellement de votre futur collègue de travail). Une attitude exigeante, hautaine voire agressive vous desservirait d'emblée.
Soyez patient : si votre interlocuteur ne vous reçoit pas à l'heure prévue, sans doute est-ce parce qu'il a un impératif. En pratique vétérinaire, les urgences sont quotidiennes, et il est impossible de compter sur un horaire minuté.
Soyez conciliant : si l'entretien est assorti de tests (classement de documents, écriture d'un courrier), acceptez-les, même si vous avez un diplôme ou de l'expérience. Evitez (même en aparté) les commentaires négatifs.

Quand votre interlocuteur vient vous chercher ou vous accueille dans son bureau, saluez-le en souriant (*« Bonjour docteur/monsieur/madame »*), ayez une poignée de main ferme, et attendez qu'il vous invite à vous asseoir.

3

QUEL CIRCUIT POUR UNE CANDIDATURE SPONTANÉE ?

- Les jeunes qui recherchent une formation ASV en alternance s'inscrivent désormais directement en ligne sur le site www.gipsa.fr. Le circuit de validation de la candidature comporte l'expérience du poste d'ASV (stage), une information sur le métier et la formation, un entretien de motivation, des tests psychotechniques. En s'adressant au Gipsa, les vétérinaires accèdent directement aux candidatures de leur secteur et à leur évaluation par le Gipsa.
- Pour les auxiliaires diplômés ou expérimentés, la recherche d'emploi peut être enregistrée par le Gipsa et apparaître sur le site vetemploi.com
- L'annonce peut aussi être déposée auprès des journaux professionnels, qui la publieront sur leur site Internet.

L'entretien n'a pas pour but de vous piéger, mais d'éviter de vous recruter sur un poste qui ne vous conviendrait pas et sur lequel vous ne rendriez pas le service attendu par l'entreprise. Par conséquent, votre interlocuteur cherchera en général à vous mettre à l'aise pour que vous puissiez vous exprimer sincèrement.

Parlez quand il vous y invite, présentez-vous en indiquant votre qualification (*« J'ai le diplôme de..., un BTS de... »*) et résumez les grandes étapes de votre parcours. Si lui-même ne s'est pas présenté, n'hésitez pas à le lui demander : *« Veuillez m'excuser, êtes-vous le Dr X/M. X, le responsable ? »*. Il est important que vous sachiez si vous avez affaire à votre futur patron, à son collaborateur ou à un recruteur extérieur.

Soyez concentré, regardez votre interlocuteur dans les yeux, répondez de manière concise et sans détour aux questions, Si une question n'est pas claire, reformulez-la : *« Si j'ai bien compris, vous souhaitez que je vous explique pourquoi... »*. Vous aurez pu réfléchir avant l'entretien aux types de questions les plus classiques (*voir encadré 4*).

Mettez en valeur votre savoir-être professionnel : amabilité, politesse, écoute et empathie sont des qualités que votre futur employeur recherchera dans votre contact avec les clients, ainsi que dans vos relations au sein de son équipe. Soyez donc souriant, avenant, détendu mais sans décontraction excessive.

Ne coupez pas la parole à votre interlocuteur, attendez qu'il ait fini de s'exprimer pour lui répondre. Soignez votre élocution et évitez d'utiliser un langage trop familier. Si une remarque vous déstabilise, évitez de vous montrer agacé ou stressé, faites expliciter si nécessaire et répondez toujours très poliment, sur un ton chaleureux.

Il n'est pas dans votre intérêt d'essayer de tromper un employeur sur vos aptitudes, car cela apparaîtra durant la période d'essai, ni sur vos motivations, car vous ne serez pas à l'aise à long terme sur un poste qui ne vous plaît pas. S'il vous manque certaines compétences, mieux vaut le reconnaître et vous montrer prêt à vous former, cela soulignera votre implication.

A la fin de l'entretien, remerciez votre interlocuteur de vous avoir reçu et confirmez-lui votre motivation pour le poste. Convenez avec lui de la suite à donner : s'il doit vous rappeler, ou si vous devez le recontacter, demandez dans quel délai. Non seulement cela vous permettra de savoir ce que vous avez à faire, mais contribuera à laisser de vous une bonne impression et vous permettra de bien identifier les étapes... jusqu'à la décision. Qu'elle soit positive ou non, sachez que le flux de recrutement de personnel est important chez les vétérinaires : si vous êtes mobile et motivé, il y aura certainement une place pour vous !

Michèle Colin,
responsable ingénierie du Gipsa

L'entretien de recrutement : entraînez-vous !

4

Quelles sont vos motivations pour ce poste ?
Votre réponse doit montrer que vous vous êtes intéressé à l'entreprise et que vos motivations correspondent à ses activités. Vous devez connaître les aspects du métier et ses exigences. Parlez également de votre intérêt pour le travail d'équipe, ce facteur sera d'autant plus déterminant que l'équipe est importante.

Quelle est votre expérience de ce type de poste ?
Si vous avez déjà travaillé (ou suivi un stage) sur le même poste, mettez en évidence les connaissances et compétences que vous avez acquises, ainsi que votre niveau d'autonomie. Si vous avez travaillé dans un secteur différent, montrez quelles compétences vous pensez pouvoir transférer. Si vous avez suivi une formation, parlez-en. Si vous avez déjà réalisé un rapport de stage ou un dossier VAE, montrez-le (prévoyez une copie à laisser).

Pourquoi quittez-vous, ou avez-vous quitté votre emploi précédent ?
Quelle que soit la cause, ne dénigrez pas votre emploi précédent, mais orientez votre réponse sur ce qui vous motive dans le changement. (*« J'avais un poste polyvalent qui m'a appris tous les aspects du métier, mais je souhaite me consacrer aux domaines techniques »*).

Comment comptez-vous organiser vos déplacements ?
Attention : anticipez ! si l'entreprise est éloignée de votre domicile actuel, vous devrez montrer que vous avez prévu de vous organiser si votre candidature est retenue (déménager, véhicule personnel, transports en commun s'ils ne sont pas limitants, etc.).

Quels sont vos défauts, vos qualités ? Que pensez-vous de la loi anti-tabac, de la corrida ?
Ce type de question peut toucher n'importe quel sujet, il a pour but de mieux cerner votre personnalité. Evitez les jugements excessifs qui pourraient montrer que vous ne maîtrisez pas vos émotions. En revanche, toute opinion est recevable si elle est bien argumentée (*« Je n'y suis pas favorable, car... »*)

Avez-vous des questions ?
Il est utile d'avoir recensé tous les éléments que vous avez besoin de connaître pour vous engager. Si certains n'ont pas été exposés, n'hésitez pas à montrer votre intérêt en les demandant : les principales activités, l'organisation, les horaires, les gardes et astreintes, le salaire proposé. Ces questions sont légitimes, à condition de les poser sans tournure négative (*« Pouvez-vous m'indiquer le salaire proposé ? »* plutôt que : *« Le salaire, ce n'est que le minimum de la convention collective ? »*).